

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2022

AVIS EST par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Sainte-Sophie suivant l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que le rôle général de perception a été déposé, le 6 janvier 2022, au bureau du directeur général et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti.

La périodicité des versements est la suivante :

- 21 février 2022
- 25 avril 2022
- 27 juin 2022
- 6 septembre 2022

Donné à Sainte-Sophie,
Ce 6^e jour du mois de janvier 2022



Sophie Plouffe, CPA, CMA
Directrice générale adjointe
secrétaire-trésorière adjointe